

Sommaire

Mot de la Doyenne	3
La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres	4
Faire un stage	4
Les bibliothèques	6
Présentation du département	11
Le mot des responsables	11
Les modalités de contrôle des connaissances (MCC)	12
Partir à l'Étranger pendant vos Études	17
LA LICENCE HUMANITÉS : 1^{re} année de licence	19
Dates de pré-rentrée :.....	19
Les responsables de la Licence Humanités	20
L'organisation des cours en Licence Humanités (LH)	21
La structure de la 1 ^{re} année de Licence Humanités	21
Descriptifs des enseignements	23
SEMESTRE 1	23
SEMESTRE 2	46
Les services numériques incontournables	58
CLIL : le Centre de Langues de l'Université de Lille	61
Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?	68
La Maison de la médiation : informer et prévenir	69
Autres ressources utiles : soutien aux étudiants	70
Autres Numéros et liens utiles	72

Mot de la Doyenne

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie Aubert-Baillet

Doyenne de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe **sept départements**, associe **cinq laboratoires de recherche** et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

- **6 700** étudiant·es
- Près de **240** enseignant·es et enseignant·es-chercheur·euses
- Près de **500** chargé·es de cours
- Plus de **200 000** monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté :

- La Doyenne : Sophie Aubert-Baillet
- Les vice-doyens : Georgette Dal, Juliette Delahaie, Claudio Majolino
- La directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : humanites.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- X : [@FHUMA_ULille](https://twitter.com/FHUMA_ULille)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculté-des-humanités)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté-des-Humanités)

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel **obligatoire**, qu'il convient de saisir sur l'application « gérer mes stages » disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle.

Pour rejoindre le Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé Moodle : msru5j

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Le pôle Stages et insertion professionnelle de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 (bâtiment A, niveau forum +1, escalier vert): les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Particularité Licence humanités : dans tous les cas, votre tuteur pédagogique sera Yves Baudelle (yves.baudelle@univ-lille.fr). C'est lui, notamment, qui corrigera votre rapport de stage.

Contacts

Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie :

Suzanne Klimsza
Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr
Tel : 03 62 26 95 00

Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage :

Lisa Haouat
Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr
Tel : 03 62 26 97 41

Les bibliothèques

Bibliothèque Michelet

Bâtiment A, salle A2.398, niveau Forum (couloir en face de l'amphi A2)

Départements Histoire et Histoire de l'art et archéologie

L'équipe

Responsable : Sandrine Gimenez

Adjointe : Élodie Plancot

Contact : 03 20 41 62 73 – bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00

Vendredi : 8h00 - 19h00

Aménagements des horaires lors des pauses pédagogiques

Web et réseaux sociaux

michelet-biblio.univ-lille.fr

Instagram : [michelet_ulille](https://www.instagram.com/michelet_ulille)

Twitter : [@Michelet_ULille](https://twitter.com/Michelet_ULille)

Facebook : [@BibliothequeMicheletULille](https://www.facebook.com/BibliothequeMicheletULille)

LinkedIn : [Bibliothèque Michelet](https://www.linkedin.com/company/BibliothèqueMichelet)

Présentation de la bibliothèque

Les collections

33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** sont mis à disposition en libre-accès. On y trouve des monographies, usuels, cartes, manuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et des périodiques. Pour les ouvrages et revues classés en réserve, leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- **Pour l'histoire-géographie :**

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine* et *moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée

"Collection d'excellence" (Collex)

Le **fonds documentaire "Concours"** regroupe l'ensemble des documents destinés à préparer le CAPES en histoire-géographie et à l'agrégation d'histoire.

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque

- **Pour l'histoire de l'art :**

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. Les "arts divers" regroupent le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre, etc.*

Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 210 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation en ligne ou à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiante et étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux personnes malvoyantes.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA)

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0

Département Langues et cultures antiques

L'équipe :

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : bsa@univ-lille.fr

Ouverture et services :

La BSA est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 20h (19h le vendredi).

Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours.

Des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances.

Web et réseaux sociaux :

Site de la BSA : bsa.univ-lille.fr

Insula, le blog : insula.univ-lille.fr

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille

Youtube : www.youtube.com/channel/UCcwlFhvfkmaDQfuh1W67DoQ

Présentation de la bibliothèque

Les collections

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 50 000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, etc.) sont en consultation sur place uniquement.

Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Du lundi au jeudi : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h.

Web et réseaux sociaux :

bhuma.univ-lille.fr

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

Présentation de la bibliothèque

Les collections

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 60 000 cataloguées, ainsi que plus de 800 titres de périodiques et 30 000 exemplaires. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

La bibliothèque participe au dispositif CollEx (philosophie) en partenariat avec l'Institut Éric Weil. Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

lillocat.univ-lille.fr

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Un poste informatique est dédié à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiantes et aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiantes et étudiants des manifestations littéraires et philosophiques sous forme d'invitations d'auteurs, d'atelier d'écriture littéraire, de lectures publiques (La Sirène). Ces manifestations sont ouvertes à toutes et tous et régulièrement annoncées sur le site de la bibliothèque : bhuma.univ-lille.fr

Présentation du département

Le mot des responsables

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre belle licence humanités, dont la pluridisciplinarité est l'une des plus grandes richesses, et qui vous offrira des outils intellectuels qui vous seront utiles à vie. A une époque où s'enchaînent changements technologiques et politiques et défis environnementaux et sociaux affectant l'humanité entière, la Licence Humanités permet de comprendre en profondeur, précisément, ce que cela signifie que d'être humain et vivre une vie pleinement humaine. Les connaissances apportées par les disciplines de la Licence Humanités vous fourniront une vision approfondie de différents aspects de l'action et de la créativité humaines dans leurs aspects diachronique et synchronique ; les événements qui ont formé et continuent à former le monde dans lequel nous vivons ; le fonctionnement du langage et les formes littéraires dans lesquels les hommes et les femmes se sont exprimés à travers les siècles ; la pensée humaine et les questions qui se sont posées les siècles passés, et se posent toujours, concernant la place de l'être humain dans le monde et la nature de celui-ci ; les différentes formes de créativité artistique, leurs évolutions et leurs rapports avec la société ; les origines antiques (grecques et romaines) de la culture et des langues contemporaines.

Avec la Licence Humanités (LH), vous suivrez pendant deux ans des cours dans un large éventail de disciplines avant de vous spécialiser en Histoire, en Lettres modernes ou en Philosophie en troisième année. Ces trois disciplines représentent les « majeures » de cette formation, et elles sont accompagnées par divers autres enseignements : histoire de l'art, langues anciennes et langues vivantes, sciences du langage, cultures non européennes.... Ces différentes disciplines sont complémentaires et s'enrichissent mutuellement ; des cours interdisciplinaires spécifiques à la licence humanités vous aideront à faire le lien entre les disciplines et à développer vos propres réflexions.

Du point de vue pratique, la maîtrise d'autant de disciplines en vue d'une spécialisation en troisième année demande une quantité importante de travail de votre part. Ainsi, pendant les deux premières années, vous étudierez les différentes époques

de l'Histoire depuis la préhistoire jusqu'au monde moderne, les différentes époques et genres littéraires en Lettres modernes et, en Philosophie, l'histoire de la philosophie antique et moderne suivie d'une introduction à différents domaines. Tous ces cours ont été choisis parmi les cours des licences mono-disciplinaires (Histoire, Philosophie, Lettres modernes), ils sont donc conçus pour les spécialistes de chaque discipline. En plus de ces cours empruntés aux autres licences, des cours spécifiques à la Licence humanités proposent des approfondissements dans les disciplines majeures. Vous acquerez ainsi une large culture générale de haut niveau, et une capacité à naviguer entre les disciplines qui sera grandement valorisée quel que soit votre itinéraire ultérieur. La possibilité de partir à l'étranger pendant vos études est aussi une grande chance d'accroître encore cette ouverture d'esprit, et de valoriser votre CV.

A la sortie de cette licence vous aurez accès aux mêmes débouchés que les étudiants titulaires de la licence de la discipline dans laquelle vous vous serez spécialisés en troisième année (avec telle ou telle exception à vérifier en avance).

A l'Université de Lille, vous trouverez aussi des lieux et des outils qui vous permettront de travailler de manière efficace et indépendante. Outre la Bibliothèque universitaire et les ressources électroniques proposées par le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université, les bibliothèques associées de la Faculté proposent des fonds riches et représentent des lieux adaptés au travail individuel (voir plus bas). Vous bénéficiez aussi d'une équipe d'enseignants et un personnel administratif soucieux de votre réussite.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de la licence Humanités, et sommes là pour vous soutenir et vous aider.

Anne-Christine HABBARD et Yves BAUELLE

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Conformément au Code de l'éducation, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences doivent être portées à la connaissance des étudiants dans le premier mois suivant le début des enseignements. Vous en trouverez toutefois l'essentiel dans le

tableau ci-dessous.

Les principes généraux sur lesquels reposent les évaluations sont les suivants :

- Tout échec donne lieu à une seconde chance (rattrapage / Session 2).
- Pour obtenir un BCC, la moyenne des notes obtenues aux UE qui le composent doit être supérieure ou égale à 10/20 (il n'est donc pas nécessaire d'obtenir la moyenne à toutes les UE). C'est le principe de compensation au sein de chaque BCC.
- Pour obtenir son semestre, il faut obtenir la moyenne à chacun des BCC.
- Les BCC de même nom se compensent sur l'année (BCC1 du Semestre 1 et BCC1 du Semestre 2, par exemple).

Le tableau ci-dessous résume la plupart des MCC.

Attention, les modalités de contrôle des connaissances ne sont données ci-dessous qu'à titre indicatif. Pour chacun de vos cours, c'est votre enseignant – et lui seul – qui vous communiquera les modalités exactes de ses évaluations (écrit ou oral, calendrier, durée et nature des épreuves)

CC : Contrôle Continu

CT : Contrôle Terminal

SEMESTRE 1

	Sess ion	Nature	Type	Type d'épreuves	Durée	Doc
BCC1 Analyser et interpréter le matériau disciplinaire						
BCC1, UE1, EC, « Introduction à l'histoire antique » CM	1	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
	2	Écrit	CT	Questions rédigées	2h	Non
BCC1, UE1, EC, « Histoire contemporaine » CM	1	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
	2	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
BCC1, UE1 EC « Introduction à l'histoire antique » TD	1	Écrit	CC	Écrit	1h	Non
	2	Écrit	CT	Écrit	1h	Non
BCC1, UE1 EC « Introduction à l'histoire contemporaine » TD	1	Oral/écrit	CC	Exercices	0h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices	2h	Non

BCC1, UE2, EC « Notions littéraires »	1	Écrit et/ou oral	CC	Fixé par l'enseignant		
BCC1, UE2, EC « Littérature du 17 ^e siècle (théâtre) »	1	Écrit	CC	Exercices écrits	2h	Non
	2	Écrit	CT	Écrit	4h	Non
BCC1, UE2, EC « Lire et écrire les mythes	1	Écrit et/ou oral	CC	Exercices en cours	2h	Non
	1	Écrit	CC	Devoirs sur table	2h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices et ou questions	2h	Non
BCC1, UE3, EC « Histoire de la philosophie ancienne » CM	1	Écrit et/ou oral	CC	1 note de participation au TD 2 écrits commentaire de texte 4h + questions	4h	Non
	2	Écrit	CT	1 écrit commentaire de texte	4h	Non
BCC1, UE 3, EC « Histoire de la philosophie ancienne » TD	1					
BCC1, UE3, EC « Introduction aux humanités »	1	Écrit	CC	Exercices écrits	2h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices écrits	2h	Non
BCC 2 Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne						
BCC 2, UE 4, EC « Anglais »	1	Écrit et/ou oral	CC		2h	Non
	2	Oral	CT		25'	Non
Autres langues	1 et 2	Voir				
BCC 2, UE 5, EC « Langue ancienne »						
Latin niveau 1	1	Écrit et/ou oral	CC	Version et/ou questions	2h	Oui
	2	Écrit	CT	Version et/ou questions	2h	Oui
Grec ancien niveau 1	1	Écrit	CC	Version et question grammaire	2h	Oui
	1	Écrit	CC	Interrogations en cours	0h	Non
	2	Écrit	CT	Version et question grammaire	2h	Oui

BCC 3 Construire son projet personnel intellectuel et professionnel						
BCC3, UE 6, EC, « Linguistique générale pour non spécialistes »	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
	2	Écrit et/ou oral	CT	Reprise de devoir maison	0h	Non
BCC3, UE7, Projet de l'étudiant						
Intégration						

SEMESTRE 2

	Sessio n	Nature	Type	Type ex,	Duré e	Doc
BCC1 Analyser et interpréter le matériau disciplinaire						
BCC1, UE1, EC, Histoire médiévale » CM	1	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
	2	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
BCC1, UE1, EC, « Histoire moderne » CM	1	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
	2	Écrit	CT	QCM Questions rédigées	2h	Non
BCC1, UE1 EC « Introduction à l'histoire moderne » TD	1	Écrit	CC	Exercices écrits	2h	Non
	2	Oral	CT	Oral	2h	Non
BCC1, UE1 EC « Introduction à l'histoire médiévale » TD	1	Écrit	CC	Exercices écrits	2h	Non
	2	Oral	CT	Oral	0h	Non
BCC1, UE1 EC « Approfondissement des fondamentaux (histoire)	1	Écrit	CC	Exercices écrits	2h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices écrits	2h	Non
BCC1, UE2, EC « Poésie 19-21 ème siècles »	1	Écrit et/ou oral	CC	Écrit	4h	Non
	2	Écrit	CT	Écrit	4h	
BCC1, UE2, EC « Littérature culture européennes »	1	Écrit	CC	Exercices écrits	0h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices écrits	4h	Oui
BCC1, UE2, EC « Littérature et civilisation grecques et romaines	1	Écrit	CC	Écrit grec 1h30		Non
	1	Écrit	CC	Écrit latin 1h30		Non
	2	Écrit	CT	Écrit	2h	Non
BCC1, UE3, EC « Histoire de la	1	Écrit et/ou oral	CC	2 interrogations écrites (questions de cours) +	4h	Non

philosophie moderne				1 note de participation aux activités 2 écrits commentaires de texte 4h		
	2	Écrit	CT	Commentaire de texte	4h	Non
BCC 2 Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne						
BCC 2, UE 4, EC « Anglais »	1	Écrit et/ou oral et ou dossier	CC		2h	Non
	2	Oral	CT		0,25m	Non
Autres langues	1 et 2	Voir				
BCC 2, UE 5, EC « Langue ancienne »						
Latin niveau 1	1	Écrit	CC	Exercices	2h	Oui
	2	Écrit	CT	Exercices	2h	Oui
Grec ancien niveau 1	1	Écrit	CC	Version et question grammaire	2h	Oui
	1	Écrit	CC	Interrogations en cours	0h	Non
	2	Écrit	CT	Version et question grammaire	2h	Oui
BCC 3 Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel						
BCC 3, UE 6, EC « Histoire de l'art »	1	Écrit et/ou oral	CC	Ecrits	2h	Non
	2	Écrit	CT	Exercices écrits	2h	Non
BCC 3, UE 6, EC « Linguistique pour non spécialiste	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
BCC3, UE 6, EC, « Linguistique générale pour non spécialistes »	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
	1	Écrit et/ou oral	CC	Devoir maison	0h	Non
	2	Écrit et/ou oral	CT	Reprise de devoir maison	0h	Non
BCC3, UE7, Projet de l'étudiant Projet de l'étudiant : Valorisation des acquis	1	Écrit et/ou oral	CC	Dossier	0h	Non
	2	Écrit et/ou oral	CT	Reprise du dossier	0h	Non

Partir à l'Étranger pendant vos Études

Nous avons plusieurs dizaines d'accords avec des universités à l'étranger, en Europe ou ailleurs. C'est une occasion unique de partir dans d'excellentes conditions, découvrir d'autres horizons intellectuels, d'autres méthodes d'enseignement, un autre pays, une autre langue, et valoriser son CV.

Les principes d'une mobilité à l'étranger :

- On peut partir un semestre ou un an, une fois par cycle (c'est-à-dire qu'on peut partir un an – ou deux semestres distincts – en Licence, et *idem* en Master).
- Il faut être inscrit à Lille. Vous suivez les enseignements de l'université à l'étranger où vous séjournerez (60 ECTS /an), et cela vous donne l'équivalence de votre année ici. Vous n'avez donc pas à repasser cette année d'études quand vous revenez à Lille.
- Des bourses sont offertes (Allocation Erasmus, bourse Mermoz, Aides à la mobilité AMI...).
- On peut partir à partir de la L2, jusqu'au M2.
- La plupart des accords sont avec des universités européennes (Erasmus+), mais il y a aussi des accords hors Europe (USA, Canada, Argentine, Japon, Corée...)
- Vous ne payez pas les frais d'inscription de l'université étrangère (seulement ceux de Lille).

Comment procéder ?

- A partir de l'application « Etudier dans une université partenaire » de votre ENT ou de la page International de l'université de Lille
- Sur l'application « Partir à l'étranger » de votre ENT, créez un compte MoveOn
- Vérifiez que les programmes de votre formation sont accessibles aux étudiants internationaux en échange, en consultant le site des différentes universités y compris la rubrique étudiants étrangers / étudiants internationaux en programme d'échange
- Créez votre programme d'études, en consultation avec le ou la responsable RI du département.

- Possibilité de faire 3 vœux.

Les dates-limites :

Pour partir en 2025-2026, les dates-limites de dépôt de dossiers n'ont pas encore été précisées. De façon générale, compter

- Début décembre 2024 pour les candidatures Hors-UE
- Mi-janvier 2025 pour les candidatures Erasmus +
- Mi-juin 2025 pour partir au semestre 2 de l'année 2024-25, que ce soit en Europe ou hors-Europe.

Pour plus d'informations :

- Contactez la responsable de la Licence Humanités : Anne-Christine Habbard
- Retrouvez toutes les informations sur humanites.univ-lille.fr/mobilite-des-etudiants
- Page Moodle « Mobilités internationales – Humanités, LCS, DECCID, IUT B et PsySEF ». Clé d'inscription : he73kq
- Nicolas Dufour - Assistant en coopération internationale nicolas.dufour@univ-lille.fr 03 20 41 60 04, Bureau A3 334

LA LICENCE HUMANITÉS : 1^{re} année de licence

Dates de pré-rentrée :

Conférence inaugurale : **3 septembre 2024, 9h, Amphi A1**

L'amphi A1 se trouve dans le hall du bâtiment A, celui à gauche du forum.

Cette conférence inaugurale sera suivie d'une



L'amphi C2 se trouve dans le hall du bâtiment C, bâtiment qui se trouve en face de la BU provisoire (bâtiment D), il faut suivre la signalisation !

Cette séance concerne tous les étudiants de la première année en licence humanités.

Votre présence y est obligatoire.

Plus d'informations : <https://humanites.univ-lille.fr/lettres-modernes> et <https://jive.univ-lille.fr>

Les cours auront lieu à partir du **16 septembre 2024**.

Les responsables de la Licence Humanités

Responsable de la Licence Humanités, et des L3H : Anne-Christine Habbard anne-christine.habbard@univ-lille.fr

Responsable pédagogique des L1H et L2H : Yves Baudelle yves.baudelle@univ-lille.fr

Le responsable pédagogique aide et conseille les étudiants et travaille en partenariat avec les correspondants enseignants.

Secrétaire : Karine CARDON

karine.cardon@univ-lille.fr - 03.20.41.62.44

La secrétaire pédagogique peut vous aider pour tout problème administratif, pédagogique, etc. Elle est aussi la personne à consulter pour les étudiants en situation de handicap.

Pour les étudiants salariés, des aménagements d'études sont possibles. Mme Cardon vous donnera un dossier à remplir, qu'il faudra ensuite envoyer à Mme Habbard.

La civilité et l'amabilité dans tous vos échanges, spécialement avec le secrétariat, sont indispensables, et non-négociables. Nous attendons de vous courtoisie et politesse, et serons inflexibles envers quiconque y manquera.

Un panneau d'information situé au secrétariat du département Lettres modernes donne des renseignements dont vous avez besoin (dates des examens, absences éventuelles de professeurs, changements de salles...); il est à consulter régulièrement.

Il vous faut vous inscrire au Moodle de chaque cours que vous suivez, comme à celui de chaque secrétariat qui vous concerne (Humanités, Philosophie, Lettres Modernes, Histoire). Le Moodle est un outil en ligne, très utile pour avoir les informations nécessaires à vos études.

Vous trouverez ci-dessous les adresses e-mail des enseignants-chercheurs correspondants pour chaque discipline majeure de la LH :

Histoire : Dominique Balvet : dominique.balvet@univ-lille.fr

Lettres modernes : Caroline Grapa : caroline.grapa@univ-lille.fr

Philosophie : Anne-Christine Habbard : anne-christine.habbard@univ-lille.fr

L'organisation des cours en Licence Humanités (LH)

L'année est divisée en deux semestres. Les cours du semestre 1 se terminent juste avant les vacances de Noël. Les semestres sont notés 1 à 6 pendant les trois années de la Licence (S3 est donc le premier semestre de la seconde année de Licence, par exemple). Les enseignements sont organisés en Blocs de compétences et connaissances (BCC), qui regroupent chacun plusieurs cours ou Unités d'enseignement (UE). Certaines UE sont elles-mêmes divisées en Éléments de cours (EC).

Les enseignants sont dispensés soit en Cours Magistraux (CM), qui regroupent l'ensemble des inscrits de première année, soit – et le plus souvent – en Travaux Dirigés (TD) : pour une même UE il y a alors plusieurs cours parallèles (un cours par groupe).

La présence aux TD est obligatoire.

La structure de la 1^{re} année de Licence Humanités

<u>SEMESTRE 1</u>
BCC 1 : Analyser et interpréter le matériau disciplinaire (18 crédits)
UE 1 Histoire : -Introduction à l'histoire antique CM -Histoire contemporaine CM -Introduction à l'histoire antique et à l'histoire contemporaine TD
UE 2 Littératures : -Notions littéraires -Littérature du 17 ^e siècle (théâtre) -Lire et écrire les mythes
UE 3 Philosophie : -Introduction aux Humanités -Histoire de la philosophie ancienne CM -Histoire de la philosophie ancienne TD
BCC 2 : Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne (6 crédits)
UE 4 Langues vivantes : Au choix -Anglais -Autre langue
UE 5 Langues anciennes : Au choix : -Latin niveau 1 -Latin niveau 2 -Grec ancien niveau 1 -Grec ancien niveau 2
BCC 3 : Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel (6 crédits)

UE 6 Linguistique générale pour non spécialistes : -Linguistique pour non spécialistes
UE 7 Projet de l'étudiant : -Intégration

SEMESTRE 2
BCC 1 : Analyser et interpréter le matériau disciplinaire (18 crédits)
UE 1 Histoire : -Histoire médiévale CM -Histoire moderne CM -Introduction à l'histoire médiévale et moderne TD -Approfondissement des fondamentaux : Histoire
UE 2 Littératures : -Poésie des 19 ^e et 20 ^e siècles -Littérature comparée -Littérature et civilisation grecques et romaines
UE 3 Philosophie : -Histoire de la philosophie moderne CM -Histoire de la philosophie moderne TD
BCC 2 : Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne (6 crédits)
UE 4 Langues vivantes : Au choix -Anglais -Autre langue
UE 5 Langues anciennes : (au choix, sans toutefois répéter le même cours qu'au Semestre 1) -Latin niveau 1 -Latin niveau 2 -Grec ancien niveau 1 -Grec ancien niveau 2
BCC 3 : Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel (6 crédits)
UE 6 Déploiement des acquis : -Histoire de l'art -Linguistique pour non-spécialistes
UE 7 Projet de l'étudiant : -Valorisation des acquis

Descriptifs des enseignements

SEMESTRE 1

BCC 1 Analyser et interpréter le matériau disciplinaire
BCC 1 : Analyser et interpréter le matériau disciplinaire (18 crédits)
UE 1 Histoire : -Introduction à l'histoire antique CM -Histoire contemporaine CM -Introduction à l'histoire antique et à l'histoire contemporaine TD
UE 2 Littératures : -Notions littéraires -Littérature du 17 ^e siècle (théâtre) -Lire et écrire les mythes
UE 3 Philosophie : -Introduction aux Humanités -Histoire de la philosophie ancienne CM -Histoire de la philosophie ancienne TD

C'est le bloc de cours le plus conséquent des trois BCC. Il est composé de 9 cours, trois dans chaque discipline majeure (Philosophie, Histoire, Lettres).

UE 1

HISTOIRE

- Volume horaire (CM de 2h par semaine et TD de 2h par semaine) : 48h
- 6 crédits

INTRODUCTION à L'HISTOIRE ANTIQUE -CM

Nom de l'enseignante : **Caroline Husquin**

Compétences visées : maîtrise des éléments fondamentaux de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Acquisition des principes de base des méthodes de travail.

Contenu de la formation : cet enseignement propose aux étudiants une initiation à l'étude de l'histoire ancienne. Ce cours devrait leur fournir les principaux repères historiques et géographiques en histoire grecque et romaine. Seront étudiés les temps forts de l'histoire politique, économique et culturelle de la Grèce antique, de Rome et de son Empire de l'époque archaïque jusqu'au II^e s. n. è.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lecture d'articles et de livres.

Bibliographie succincte :

- Amouretti M.C., Ruzé F., *Le monde grec antique*, Hachette éducation, 2011.
- Christol M., Nony D., *Rome et son empire.*, Hachette éducation, 2011.
- Le Bohec Y., Le Glay M., Voisin J.L., *Histoire romaine*, P.U.F., 2016.
- Orrieux Cl., Schmitt-Pantel P., *Histoire grecque*, P.U.F., 2016.
- Richer N., *Atlas de la Grèce classique, Ve-IVe siècle av. J.-C., l'âge d'or d'une civilisation fondatrice*, Autrement, 2017.

INTRODUCTION à L'HISTOIRE CONTEMPORAINE - CM

La France aux 19^e et 20^e s. 1848-2005

Nom de l'enseignant responsable : **M. de Oliveira**

Volume horaire : 12h

Résumé du cours :

Du milieu du XIXe s. à la fin du XXe s., la France connaît une profonde transformation économique, sociale et politique que viennent rythmer trois guerres sur son territoire (sans parler de celles qu'elle mène outre-mer) et au moins deux révolutions. Puissance agricole, elle a vu ses campagnes se vider ; poids lourd industriel, elle connaît bientôt les affres de la désindustrialisation ; nation universaliste et colonialiste, elle apprend à trouver sa place en Europe ; vieux pays chrétien et traditionnel, elle s'ouvre à la modernité. Plutôt qu'un long déroulé linéaire, cet enseignement - conçu comme une « Initiation aux enjeux de l'histoire contemporaine française » - se propose d'insister sur 12 moments forts des XIXe et XXe s., entre la proclamation de la Seconde République et le référendum européen de 2005.

Bibliographie succincte :

- Nicolas Delalande & Blaise Truong-Loï, *Histoire politique du XIXe siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021 [BUSHS : 909.81 DEL]
- Claire Fredj, *La France au XXe siècle*, Paris, PUF, 2014 [BUSHS: 944.06 FRE]
- Antoine Prost, *Petite histoire de la France, De la Belle Époque à nos jours*, Paris, A. Colin, 2013 [BUSHS: 944.08 PRO]

INTRODUCTION À L'HISTOIRE CONTEMPORAINE ET ANTIQUE - TD

Noms des enseignants : **Dominique Balvet et Caroline Husquin**

Volume horaire : 2h TD par semaine (12h TD histoire contemporaine et 12h TD histoire ancienne)

Histoire contemporaine

Cet enseignement, qui complète le CM, propose aux étudiant.e.s un panorama de l'histoire de la France du milieu du XIXe siècle à la fin du XXe siècle, essentiellement sous l'angle politique. Les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur des exposés oraux et sur un contrôle écrit en fin de semestre, portant sur les thèmes abordés lors des séances d'enseignement.

Indications bibliographiques :

- Jean Garrigues et Philippe Lacombrade, *La France au XIXe siècle - 1814-1914*, A. Colin, coll. U
- Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Hachette, coll. Education

Histoire ancienne

Compétences visées : acquisition des connaissances de base en Histoire grecque et romaine. Assimilation de la chronologie et des repères géographiques. Premiers pas vers l'analyse de documents.

Contenu de la formation : ce TD viendra en appui du cours magistral afin d'en approfondir certains aspects par l'étude des textes anciens d'auteurs grecs et romains.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lecture d'un manuel.

Bibliographie succincte :

- Christol, M., Nony, D., *Rome et son empire*, 5 e éd., Paris, 2011 (HU. Histoire).
- M.-C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec antique*, Paris, 2011 (HU. Histoire).

UE 2 LITTÉRATURES

- Volume horaire (3 TD de 2h par semaine) : 72h
- 6 crédits

NOTIONS LITTÉRAIRES

Nom de l'enseignant : **Yves Baudelle**

Objectif du cours :

Contrairement au lieu commun qui oppose la rigueur des scientifiques au « flou artistique » des littéraires, réussir ses études de lettres implique de maîtriser des outils d'analyse qui ne sont pas moins précis que ceux des autres disciplines universitaires. L'acquisition de ces notions littéraires débute dans l'enseignement secondaire, qui vous a déjà familiarisés avec les figures de style (métaphore, antithèse...), la versification (alexandrin, quatrain...), le lexique du théâtre (didascalie, monologue...) et les bases de

la narratologie (*incipit*, focalisation...). L'objectif de ce cours, structuré autour des trois grands modes d'expression littéraire – la poésie, le théâtre, le récit –, est de vous permettre de consolider ces connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Il s'agit, au seuil de vos études supérieures, de vous doter de l'essentiel du vocabulaire technique dont vous aurez besoin pour aborder les textes qu'on vous demandera d'expliquer durant votre cursus. Le but est que vous soyez capables d'identifier des procédés stylistiques et d'en percevoir les effets, car le commentaire d'une œuvre littéraire ne doit jamais être simplement thématique. Seront notamment définis les genres littéraires et les registres : comment distinguer un conte et une nouvelle ? le merveilleux et le fantastique ? l'humour et le comique ? etc. On abordera en outre des notions plus abstraites, tirées de la linguistique moderne : le signe et son référent, l'énonciation, l'intertextualité... Dans ce cours, vous serez enfin initiés à des notions plus théoriques, utiles notamment en dissertation, par exemple l'auteur, la *mimésis* ou l'histoire (au sens des historiens).

Compétences visées : être capable de commenter un texte littéraire en utilisant les termes justes pour l'analyser dans sa forme et ses effets ; identifier les moyens d'expression et de composition mis en œuvre par un écrivain. L'objectif de ce cours, structuré autour des trois grands modes d'expression littéraire – la poésie, le théâtre, le récit –, est de vous permettre de consolider ces connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Il s'agit, au seuil de vos études supérieures, de vous doter de l'essentiel du vocabulaire technique dont vous aurez besoin pour aborder les textes qu'on vous demandera d'expliquer durant votre cursus. Le but est que vous soyez capables d'identifier des procédés stylistiques et d'en percevoir les effets, car le commentaire d'une œuvre littéraire ne doit jamais être simplement thématique. Seront notamment définis les genres littéraires et les registres.

Bibliographie indicative :

- AQUIEN Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Le Livre de poche, 1997.
- ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, PUF, coll. « Quadrige Dicos Poche », 2010.
- BÉNAC Henri, *Guide des idées littéraires*, Hachette, coll. « Faire le point », 1988.

- BÉNAC Henri et RÉAUTÉ Brigitte, *Vocabulaire des études littéraires*, Hachette, coll. « Faire le point », 1995.
- BERGEZ Daniel *et al.*, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Armand Colin, coll. « Lettres sup », 2010.
- *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Encyclopaedia Universalis/Albin Michel, 2001.
- DUPRIEZ Bernard, *Gradus : les procédés littéraires*, 10/18, 2003.
- FAERBER Johan et LOIGNON Sylvie, *Les Procédés littéraires*, Armand Colin, coll. « Mon cours en fiches », 2018.
- FROMILHAGUE Catherine, *Les Figures de style*, Armand Colin, coll. « 128 », 2010.
- GORP Hendrik van *et al.*, *Dictionnaire des termes littéraires*, Champion, 2001.
- JARRETY Michel (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Le Livre de poche, 2000.
- MOLINIÉ Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de poche, 1997.

Groupe de Frédéric Briot (consulter les emplois du temps à la rentrée pour connaître le nom de votre enseignant)

Programme : Gérard Genette, *Figures III*, Points-Seuil.

THÉÂTRE

Amour et tyrannie sur la scène classique

Noms des enseignantes : **Amandine Lembré et Hina Ghulam**

Notre réflexion portera sur *Andromaque* et *Britannicus*, deux tragédies où se trouvent étroitement associées une vision critique du pouvoir et des intrigues jouant sur le thème des amants persécutés. La représentation théâtrale de la sphère politique, mais aussi les relations antagonistes de la politique et des sentiments seront au cœur de notre approche de ces deux pièces importantes du répertoire racinien.

Œuvres au programme (éditions recommandées) :

Racine, *Andromaque*, éd. A. Welfringer, Garnier Flammarion, 2015.

Racine, *Britannicus*, éd. J. Morel, Garnier Flammarion, 2016.

Choix de lectures critiques

- R. Barthes, *Sur Racine*, Paris, Seuil, 1963. Nombreuses rééditions.
- G. Forestier, *La Tragédie française, passions tragiques et règles classiques*, Paris, Armand Colin, 2010.
- B. Louvat, *La Poétique de la tragédie classique*, Paris, SEDES, 1997.
- O. Nadal, *Le Sentiment de l'amour dans l'œuvre de Pierre Corneille*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1991.
- J. Starobinski, *Corneille et la dialectique du héros*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1982.

LIRE ET ÉCRIRE LES MYTHES

Nom de l'enseignant : **Charles Delattre**

Contenu :

Le cours propose une approche de la mythologie gréco-romaine à partir de textes traduits et de représentations figurées, dans une perspective anthropologique. Il vise à redéfinir la notion même de « mythologie », en examinant comment les Grecs et les Romains construisaient les notions et les personnages à partir desquelles nous reconstituons leur imaginaire.

Sont envisagés tour à tour

- les récits cosmogoniques
- le cycle de la guerre de Troie
- des mythes en performance
- des interactions sociales autour de figures mythiques

Des exemples issus des cultures du Proche-Orient antique pourront être convoqués ponctuellement.

Compétences visées :

- Analyser un document textuel dans une perspective anthropologique.
- Analyser un document iconographique dans une perspective anthropologique.
- Analyser un rituel dans une perspective anthropologique.

- Lire de façon critique des informations bibliographiques (dictionnaires, sites Internet).
- Maîtriser la technique de résumé.
- Élaborer des schémas interprétatifs simples.

Bibliographie :

- Ch. Delattre, *Manuel de mythologie*, Paris, Bréal, 2005
- S. Saïd, *Approches de la mythologie grecque*, Paris, Nathan, coll. 128, 1993
- C. Salles, *Introduction à la mythologie gréco-romaine*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2005
- T. Gantz, *Mythes de la Grèce archaïque*, Paris, Belin, 2004 (à consulter)

Modalités de contrôle :

Contrôle continu : interrogations écrites et ou exercices maison au cours du semestre + un écrit de deux heures en fin de semestre.

**UE 3
PHILOSOPHIE**

- Volume horaire (2 TD de 2h par semaine + 1h30 CM) : 66h
- 6 crédits

INTRODUCTION AUX HUMANITÉS

L'Utopie – Philosophie et Littérature

Noms des enseignants : **Caroline Grapa, Benjamin Watkins**

Le cours est dispensé alternativement par une professeure de littérature, et par un professeur de philosophie. Après 5 séances de travail commun sur les textes littéraires ou philosophiques, vous aurez un examen écrit en cours, un à mi-semestre, et un en fin de semestre, soit 2 notes dont on fera la moyenne.

Le cours interrogera la pensée et les scénarios utopiques, depuis *Le Politique* ou *La République* de Platon jusqu'à l'époque moderne. Utopie est un nom inventé par

Thomas More au 16^e siècle, qui dit aussi bien « temps bienheureux » - où le monde « tournait dans le bon sens » selon Platon, où les hommes vivaient en harmonie entre eux et avec la nature -, que « lieu qui n'existe nulle part », mais lieux des possibles : comme on le voit par exemple chez Rabelais. L'idée traverse l'histoire de la philosophie et de la littérature. Le cours propose d'introduire, à travers la lecture des textes, la réflexion sur une notion qui est porteuse à la fois d'optimisme politique créatif, critique, et d'inquiétante étrangeté, voisinant avec ce que vous connaissez tous sous le nom de dystopie. Nous interrogerons tour à tour la tradition philosophique depuis l'antiquité et la vogue des fictions utopiques entre 17 et 18^e siècles (les *Etats et empires de la lune* de Cyrano de Bergerac, les *Aventures en terre australe* de Foigny, ou le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot), pour apprécier cette expérience de pensée qu'est l'utopie, et ce qu'elle devient chez les modernes, avec le marxisme et sa réalisation dans le « socialisme utopique » de Engels, temps venu « de l'administration des choses », où l'État capitaliste a « dé péri », où la lutte des classes est chose du passé, où les tâches du politique se résument dorénavant à prendre en charge les processus de production.

Indication bibliographique :

- Une anthologie que vous pouvez consulter pour avoir quelques repères : François Rouvillois, *L'Utopie*, Gf-Flammarion, 2013.
- Les textes étudiés seront mis à disposition à la rentrée.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE – CM et TD

Platon, Phédon

Noms des enseignants : **Claire Louguet** (CM) et **Florent Girandier** (TD)

Nombre d'heures global de l'UE : 42h / semestre

Cours : 3h30 par semaine (CM : 1h30 ; TD : 2h)

Présentation du cours :

En attendant la mort, Socrate s'entretient avec ses amis sur la mort, l'immortalité de l'âme et l'activité philosophique. Ce dialogue très riche met en relation éthique, physique, métaphysique et théorie de la connaissance.

Le CM abordera les grands thèmes de la pensée de Platon. Le TD sera consacré à l'étude suivie du dialogue.

Prérequis : cours de philosophie de Terminale + **avoir lu le *Phédon*** (trad. M. Dixsaut - voir bibliographie ci-dessous).

Compétences visées : Se familiariser avec l'œuvre de Platon. Apprendre à analyser un texte et à en dégager la structure argumentative. S'initier au commentaire philosophique.

Temps de travail personnel (par semestre) : 40h (hors cours).

Bibliographie :

1) À lire avant le premier cours :

PLATON, *Phédon*, trad. M. Dixsaut, Paris, GF, 1991 (les étudiants doivent se procurer cet ouvrage dans la traduction de M. Dixsaut et l'avoir lu avant le début du cours).

2) Autres références :

La lecture des dialogues suivants est vivement recommandée :

Gorgias, Ménon, Phèdre, Banquet, République.

BCC2
**Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et
d'une langue ancienne**

**BCC 2 : Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue
ancienne (6 crédits)**

UE 4 Langues vivantes : Au choix

-Anglais

-Autre langue

UE 5 Langues anciennes : Au choix :

-Latin niveau 1

-Latin niveau 2

-Grec ancien niveau 1

-Grec ancien niveau 2

UE 4
LANGUE VIVANTE

- Volume horaire : (1 TD de 2h par semaine) = 24h

- 3 crédits

Au choix :

Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ;

Autre langue : voir le **CLIL-DELANG** (<https://clil.univ-lille.fr/>)

NB : Vous pouvez changer de langue vivante entre le semestre 1 et le semestre 2, mais ensuite, ce n'est plus possible : la même langue doit être suivie ensuite, tout au long du parcours de licence, afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | **Téléphone :** 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

ANGLAIS

Noms des enseignants : **Léo Courbot, Blanche Sizaire, Sophie Fosse, Nathalie Le Saffre**

- Nombre d'heures de TD en présentiel : 24h
- Nombre d'heures de travail en autonomie : 12h MINIMUM
- Prérequis : niveau B1 acquis ou en cours d'acquisition
- Niveaux travaillés et évalués : B1, B1+, B2-

Objectifs du TD :

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). L'enseignement de l'anglais en Licence 1 LM vise au renforcement du niveau B1 selon le CECR (« niveau seuil »), et à l'acquisition du niveau B2 (« utilisateur avancé »), et ce dans les différentes activités langagières de compréhension et de production, à l'écrit comme à l'oral.

Descriptif du CECR et des niveaux et compétences en langue :

<https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Le TD aura également pour but de proposer une spécialisation en lien avec le domaine d'étude de l'étudiant : les contenus proposés seront centrés sur les domaines littéraires, journalistiques et éducatifs.

Contenu du TD :

Grâce à des supports divers (textes littéraires ou de presse, documents audio-visuels ou iconographiques...), des activités de compréhension et de production sont mises en place (liste ci-dessous potentielle et non exhaustive) :

- Compréhension Orale (CO) : étude et analyse de documents audio-visuels
- Compréhension Ecrite (CE) : étude et analyse de textes littéraires (roman / théâtre / poésie / etc), de presse ou autre
- Production Orale : prise de parole, participation à des discussions / débats...
- Production Ecrite : rédaction, traduction littéraire ou journalistique...

Un accent particulier sera également porté sur le domaine linguistique, avec des activités de révision et approfondissement de la langue anglaise (grammaire, vocabulaire, phonologie...)

Le TD suit une progression pédagogique selon chaque semestre (du S1 au S6), qui est propre à l'enseignant.e chargé du TD : il/elle se charge d'expliquer sa progression à chaque début de semestre.

Modalités de Contrôle (MCC)

Le TD d'anglais suit le régime du Contrôle Continu (CC) : des évaluations, intrinsèques au TD, sont effectuées au long du semestre par l'enseignant.e en charge du TD.

Les évaluations peuvent prendre différentes formes, il appartient à l'enseignant.e chargé.e du TD de présenter et expliquer les évaluations qu'il/elle propose au cours d'un semestre donné.

Les évaluations en contrôle continu ont des objectifs communs : vérifier que les apprentissages effectués au cours du TD sont bien acquis par l'étudiant, faire le bilan des compétences de l'étudiant au niveau B1 et/ou B2.

Une deuxième session est accordée aux étudiants n'ayant pas validé leur UE d'anglais à la fin d'un semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en fin d'année universitaire (voir calendrier universitaire), après les examens des semestres pairs. Les rattrapages sont effectués sous forme d'oral par les enseignants concernés, ils/elles vous communiqueront leurs modalités en temps voulu.

AUTRES LANGUES

Les enseignements de toutes les autres langues proposées sont gérés par le CLIL-DELANG. Merci d'en référer à votre secrétaire et de vous rapprocher du secrétariat DELANG pour choisir une autre langue et vous inscrire dans le / les TD concerné(s).

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/>

Les bureaux du CLIL-DELANG se situent au Bâtiment A, niveau 1 (bureaux A1 682 à 688). Situé dans le bâtiment B, niveau 2, en face de l'Amphi B3, le **Centre de Ressources en Langues** est un service libre et gratuit proposé à l'étudiant.e et entièrement dédié aux

langues. L'étudiant.e doit s'en faire un allié pour compléter et approfondir son apprentissage de la langue, en plus de sa participation aux TD. Sur place, des outils méthodologiques et linguistiques sont mis à disposition librement, des ateliers spécifiques à l'apprentissage des langues sont régulièrement organisés, ainsi que d'autres projets (Tutorat, Tandem...).

Centre de Ressources en Langues (CRL) : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

Le CRL propose également l'application CALAO (<https://calao.univ-lille.fr/connexion>), qui recense une multitude de ressources en ligne spécialisées dans l'apprentissage des langues. Ces ressources offrent un large éventail d'activités langagières (CE / CO / PE / POC / POI...) et de compétences (du niveau grand débutant A0 au niveau expert C2).

Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

<https://www.certification-cles.fr/>

UE 5 LANGUES ANCIENNES

- Volume horaire : (1 TD de 2h par semaine) 24h

- 3 crédits

Responsable : **Anne de Cremoux**

Présentation générale de la formation

Cette formation est ouverte à des publics divers non spécialistes et prévue sur deux à trois années. Elle a pour objet d'amener les étudiants à découvrir les structures d'une langue ancienne, ainsi qu'à lire et étudier, en s'appropriant les outils adéquats, des sources présentant du grec ancien aux fins de leurs recherches, en particulier en philosophie, en histoire, archéologie et histoire de l'art (cette liste n'étant pas exhaustive). Au terme de la formation, l'étudiant connaît les grands principes de la langue, il peut reconnaître les formes des mots et, à l'aide de ressources (dictionnaire, grammaires, lexiques, etc.) traduire des documents tels que les inscriptions. Il est également capable

d'aborder un texte grec directement en s'aidant de traductions et d'outils, d'affiner sa lecture et de repérer les concepts mis en œuvre à partir de ses connaissances et de ses capacités à apprécier le sens des termes dans leurs différents contextes.

Au choix :

- Latin niveau 1
- Latin niveau 2
- Grec ancien niveau 1
- Grec ancien niveau 2

LATIN niveau 1 : Débutant

Nom de l'enseignant : **Nicolas Drelon**

Pré-requis : Maîtrise des rudiments de la grammaire française

Objectifs :

Initiation au système de la langue latine. Découverte et maîtrise de notions grammaticales latines essentielles, en morphologie et en syntaxe (déclinaisons, conjugaisons)

Apprentissage du vocabulaire courant

Développement de l'autonomie face à un texte latin : lecture, analyse de formes, hypothèses de sens et traduction d'énoncés brefs.

Contenu de la formation :

Le cours comprend deux temps : une présentation du fonctionnement de la langue latine et une mise en application à travers des exercices gradués et variés, réalisés individuellement ou en binômes. Des points de grammaire française seront revus au cours de l'année.

Bibliographie :

Le cours se fait sur des tableaux de morphologie et un corpus d'exercices et de textes ; les documents seront distribués par l'enseignant et accessibles sur la plateforme moodle. Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes.

Facultatif : un dictionnaire Latin/Français (type Gaffiot de poche) peut être utilisé.

Modalités d'évaluation : deux évaluations par semestre.

- évaluation 1 : en cours de semestre : exercices de grammaire, contrôle de connaissances.

- évaluation 2 : en fin de semestre : traduction d'un texte latin.

LATIN niveau 2

Noms des enseignants : **Marie-Odile Bruhat**

Prérequis : Maîtriser les fondements de la langue traités en DUFL 1, ou attester un niveau équivalent.

Objectifs : Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie latines
-Apprentissage du vocabulaire le plus courant – Capacité à reconnaître des formes et à se repérer dans un texte accompagné de sa traduction – Aptitude à traduire de courts textes d'auteurs.

Contenu de la formation :

- Révision des points abordés au niveau 1.
- Présentation de nouveaux éléments de morphologie et de syntaxe.
- Exercices divers et en particulier, traduction de textes de différents types.
- Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes étudiés.

Bibliographie :

Un dictionnaire Latin/Français (de préférence le Gaffiot de poche).

Il est bon d'avoir une grammaire ; des tableaux de morphologie seront distribués par l'enseignant en début d'année.

GREC ANCIEN niveau 1

Noms des enseignants : **Rémy Neirinckx, Marion Bigand, Fanny Maréchal**

Nombre d'heures : 24 heures/semestre

Pré-requis : Maîtrise des rudiments de la grammaire française

Objectifs :

En première année, l'étudiant découvre l'alphabet, le système des cas en grec, le principe des voix et les grands types de phrase. Il apprend à utiliser une grammaire et un dictionnaire. Il se familiarise avec le vocabulaire de base par les grandes familles étymologiques.

Contenu prévisionnel de la formation :

Semestre 1

Etude de points de grammaire indexée sur les chapitres 1 à 5 du manuel *Hermaion* et apprentissage de vocabulaire par grandes famille étymologiques. Lecture de textes. Découverte de l'accentuation. Exercices en cours, individuels et en groupe.

Semestre 2

Etude de points de grammaire indexée sur les chapitres 6 à 10 du manuel *Hermaion* ; lecture et compréhension de textes ; apprentissage de vocabulaire. Exercices en cours, individuels et en groupe.

Bibliographie

Dictionnaire de base à posséder obligatoirement pour suivre le cours : Georgin, *Dictionnaire Grec-Français*, Hatier, 2004 **ou** Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Grammaire de base à posséder obligatoirement pour suivre le cours : Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Manuel de base facultatif (les supports de cours seront fournis en cours), pour approfondir : Vernhes J.V., *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Modalités d'évaluation pour chaque semestre :

Session 1: interrogations écrites de vocabulaire (coeff 1); DM (questions de compréhension et traduction à partir d'un texte et exercices de grammaire) (coeff 2) ; devoir sur table de 2h (questions de compréhension et traduction à partir d'un texte et exercices de grammaire ; aucun document autorisé) (coeff 2).

Session 2 : devoir sur table de 2h (questions de compréhension et traduction à partir d'un texte ; aucun document autorisé).

GREC ANCIEN niveau 2

Nom d'enseignant : **Thomas Lorson**

Nombre d'heures : 24 heures/semestre

Pré-requis :

Maîtriser les principaux points de langue abordés en Grec niveau 1 ou un niveau équivalent aux étapes 1 à 10 du manuel Hermaion.

Objectifs :

L'étudiant poursuit sa formation pour découvrir plus en profondeur les notions de grammaire grecque, et en particulier la syntaxe. Il apprend également à accéder aux sources à l'aide d'outils bibliographiques et numériques et perfectionne notamment son emploi des grammaires et dictionnaires.

L'objectif est cette année de reconstituer la traduction d'un texte en s'aidant d'autres traductions, et de traduire en autonomie des textes simplifiés.

Contenu prévisionnel de la formation :

Semestre 1

Révision des points vus la première année.

Etude des principaux phénomènes grammaticaux correspondant aux chapitres 11 à 15 du manuel *Hermaion*. Poursuite de l'apprentissage du vocabulaire. Entraînement à la manipulation des outils et consolidation des points grammaticaux par des exercices en cours.

Semestre 2

Etude des principaux phénomènes grammaticaux correspondant aux chapitres 16 à 22 du manuel *Hermaion*. Poursuite de l'apprentissage du vocabulaire. Entraînement à la retraduction avec des traductions d'appui, et à la traduction outillée.

Bibliographie :

- *Dictionnaire de base à posséder obligatoirement pour suivre le cours et passer les examens* : Georgin, *Dictionnaire Grec-Français*, Hatier, 2004 **ou** Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950
- *Grammaire à posséder obligatoirement pour suivre le cours* : Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972
- *Manuel de base facultatif pour approfondir le cours* : Vernhes J.V., *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Modalités d'évaluation pour chaque semestre :

Session 1 : interrogations écrites de vocabulaire (coeff 1) ; DM (questions de grammaire, de compréhension et de traduction à partir d'un texte en grec comportant une partie bilingue) ; devoir sur table 2h (questions de grammaire, de compréhension et de traduction à partir d'un texte en grec comportant une partie bilingue) (coeff 2) (dictionnaire et tables grammaticales autorisées).

Session 2 : devoir sur table 2h : questions de grammaire, de compréhension et de traduction à partir d'un texte en grec comportant une partie bilingue (dictionnaire et tables grammaticales autorisées).

BCC 3 Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel
BCC 3 : Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel (6 crédits)
UE 6 Linguistique générale pour non spécialistes : -Linguistique pour non spécialistes
UE 7 Projet de l'étudiant : -Intégration

UE 6

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE POUR NON SPÉCIALISTES

- Volume horaire (CM de 2h par semaine) : 24h
- 3 crédits

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE POUR NON SPÉCIALISTES

Nom de l'enseignante : **Julien Lemaire**

Attention, programme susceptible d'être modifié à la rentrée.

Contenu : Ce cours d'introduction se propose de fournir quelques éléments de réponse aux questions que l'on peut se poser sur le langage, et d'en susciter de nouvelles. Dans un premier temps, l'objet de la linguistique et certaines notions élémentaires (signe, distinction langue/parole, opposition entre grammaire descriptive et grammaire prescriptive, distinction synchronie/diachronie, etc.) seront précisément définis, avant que la discipline ne soit présentée dans sa diversité (dimensions sociales du langage, familles de langue du monde, etc.).

Compétences visées : Capacité à aborder l'étude d'une langue naturelle de façon systématique ; aptitude à s'orienter dans les différentes branches de la discipline.

Bibliographie :

- Dortier, Jean-François. 2010. *Le Langage*. Editions Sciences Humaines.
- Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An Introduction to Language* (8e édition). Thomson.
- Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Minuit.
- Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.
- Pinker, Steven. 2008. *L'Instinct du langage*. Odile Jacob.

Modalités d'évaluation pour les deux cours

Session 1 : 2 devoirs maison

Session 2 : Complément de devoir maison

UE 7 – « UEPE » PROJET DE L'ÉTUDIANT

- Volume horaire : (TD de 2h par semaine) = 24h
- 3 crédits

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement cette UE 7, dite UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant », « Intégration », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Les étudiants sont :

- familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).
- informés des modalités d'organisation des études et découvrent les services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.), tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

A partir du Semestre 2, les étudiants choisissent une Unité d'Enseignement « projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application *Choisis Ton Cours*, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 15 au 23 sept) et janvier (calendrier à déterminer).

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

L'UE projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts**, proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des enseignements spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

MODULE D'INTÉGRATION À DISTANCE

Module d'intégration au choix :

- **Pratiquer des activités culturelles et créatives**
- **Développer son engagement étudiant et citoyen**
- **Pratiquer des activités physiques ou sportives :**
 - Activité cardiovasculaires et renforcement, musculaire
 - Athlétisme
 - Badminton
 - Basketball
 - Cross training
 - Danse classique
 - Danse contemporaine

- Danse moderne jazz
- Handball
- Musculation
- Pilate
- Savate -Boxe française
- Step
- Stretching
- Tennis
- Tennis sur table
- Volley-ball
- Yoga

SEMESTRE 2

BCC 1 Analyser et interpréter le matériau disciplinaire
BCC 1 : Analyser et interpréter le matériau disciplinaire (18 crédits)
UE 1 Histoire : -Histoire médiévale CM -Histoire moderne CM -Introduction à l'histoire médiévale et moderne TD -Approfondissement des fondamentaux (histoire)
UE 2 Littératures : -Poésie des 19 ^e et 20 ^e siècles -Littérature comparée -Littérature et civilisation grecques et romaines
UE 3 Philosophie : -Histoire de la philosophie moderne CM -Histoire de la philosophie moderne TD

UE 1

HISTOIRE

- Volume horaire (CM de 2h par semaine et TD de 2h par semaine) : 48h
- 6 crédits

INTRODUCTION à L'HISTOIRE MÉDIÉVALE – CM et TD
Introduction à l'histoire du haut Moyen Âge (Ve-XIe siècle)

Nom des enseignants : **Charles Mériaux, Michel Belliard**

Résumé du cours :

L'enseignement traitera la première partie du Moyen Âge, principalement en Europe occidentale, depuis la déposition du dernier empereur romain d'Occident en 476. Seront successivement examinés la formation des royaumes romano-barbares, l'extension du monde franc et la construction de l'Empire carolingien, les crises de la fin du IXe siècle puis le recentrement de l'Empire autour du royaume de Germanie. Seront également présentés les grands caractères de la société, de la vie religieuse et de l'économie de la période.

Bibliographie succincte :

- M. Balard, J.-Ph. Genet, M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2011.
- M. Kaplan (dir.), *Le Moyen Âge (IVe-Xe siècle)*, Paris, Bréal, 2000

HISTOIRE MODERNE – CM

Nom de l'enseignante : **Marie-Laure Legay**

Contenu du cours :

Partie 1 : La France des XVIe et XVIIe siècles : les structures

1. L'homme, la vie, la mort ; les structures démographiques
2. Structures sociales
3. Les Valois : Style monarchique et appareil d'Etat

Partie 2 : Humanisme, Renaissance et réformes

1. « La restitution de toute discipline »
2. La diffusion : arts, imprimerie et mécénat
3. L'aspiration au renouveau spirituel
4. La réforme en France

Partie 3 : L'idéal humaniste en péril

1. Les guerres de religion : la monarchie entre tolérance et répression (1560-1576)
2. Les guerres de religion : Partis ligueurs, crise constitutionnelle et parti des politiques (1576-1593)
3. Henri IV, reconstruction et désillusions (1594-1610)

Partie 4 : La construction de l'absolutisme

1. Les années cardinales (1610-1630)
2. L'absolutisme bourbonien (1630-1660)

Bibliographie :

- *Les outils de travail (pour maîtriser le vocabulaire et les notions historiques) :*
 - Laurent Bourquin, *Dictionnaire historique de la France moderne*, Belin, 2005.
 - Guy Cabourdin et Georges Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, A. Colin, 1990.
- *Les manuels et ouvrages généraux (pour replacer un sujet dans le contexte général) :*
 - Lucien Bély, *La France moderne (1498-1789)*, PUF, « collection 1^{er} cycle », 1995.
 - Joël Cornette, *L'affirmation de l'Etat absolu (1515-1652)*, « Hachette supérieur », 1994, réédition 2016.
 - Pierre Goubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime*, 2 vol., A.Colin, 1985, réédition 1991.
 - Arlette Jouanna, *La France du XVI^e siècle (1483-1598)*, Paris, PUF, 2012

APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX : HISTOIRE

La cité dans les mondes grec et romain

Nom de l'enseignante : **Caroline Husquin**

Pré-requis : aucun (si ce n'est les connaissances de base en histoire grecque et romaine acquises au premier semestre)

Compétences visées : Familiarisation avec le concept de « cité » dans les mondes grec et romain antiques ; apprentissage des méthodes d'analyse historique ; capacité à rédiger une dissertation historique, un commentaire de document, une fiche de lecture et une bibliographie.

Contenu de la formation : Présentation des fondements, des caractéristiques et du fonctionnement de la cité dans les mondes grec et romain, dans ses différentes réalités, depuis la Période archaïque jusqu'à l'Antiquité tardive ; participation active des étudiants à travers des exercices visant à les initier à la méthodologie historique, tout en approfondissant leur connaissance de l'Histoire grecque et de l'Histoire romaine.

Bibliographie succincte (en plus des manuels de base) :

- Hansen, M.H., *Polis*, trad. fr. Fr. Regnot, Paris, 2008 (Histoire, 92).
- Hansen, M.H., *Polis et cité-état*, trad. fr. A. Hasnaoui, rev. et augm. par M.H. Hansen, Paris, 2001 (Histoire, 50).
- Jacques, Fr., *Les cités de l'Occident romain. Du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, Paris, 1990 (La roue à livres. Documents, 1).
- Lafon, X., Marc, J.-Y. et Sartre, M., *La ville antique*, réimpr. augm., Paris, 2011 (Points. Histoire, 450 ; Histoire de l'Europe urbaine, 1).

UE 2 LITTÉRATURES

- Volume horaire (3 TD de 2h par semaine et TD) : 72h

- 6 crédits

LITTÉRATURE 19^e-21^e: POÉSIE

Noms des enseignants : **Benedikte Anderson**

Les œuvres au programme nous permettront d’approfondir les visions du monde de deux grands poètes de notre littérature sans les séparer des formes poétiques par lesquelles elles s’expriment.

Œuvres au programme

- Paul Verlaine, *Poèmes saturniens*, éd. Martine Bercot, Paris, Librairie Générale française, coll. Livre de Poche Classiques, n° 3133, 1996.
- Paul Éluard, *Capitale de la douleur*, dossier par Émilie Frémond, Paris, Gallimard, Folioplus classiques, 2008.

LITTÉRATURE COMPARÉE

La Place du roman arabe dans la littérature mondiale contemporaine

Nom de l’enseignante : **Emilie Picherot**

Corpus :

- Khalil Gibran, *Le Prophète*, Le Livre de Poche, 1996 [1923, traduit de l’anglais, Liban]
- Naguib Nahfouz, *Les fils de la Médina*, Actes Sud, 2003 [1959, traduit de l’arabe, Egypte]
- Sahar Khalifé, *Un printemps très chaud*, Seuil, 2008 [2008 traduit de l’arabe, Palestine]
- Et une sélection d’extraits distribuée en cours.

Description :

Le roman arabe se déploie au XX^{ème} siècle suite au vaste mouvement culturel de la Nahda initié au siècle précédent. Nourri d'influences européennes, le genre romanesque en arabe invente une langue propre à intégrer les mutations successives qu'impose la modernité ainsi que la diversité culturelle des espaces arabophones. A travers trois exemples, le cours propose une réflexion sur la place de cette littérature romanesque spécifique et universelle dans l'ensemble de la production romanesque mondiale. Toujours marginal dans les politiques globales d'édition et de traduction, le roman arabe est pourtant de mieux en mieux connu et reflète les réalités mondiales contemporaines.

LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS GRECQUES ET ROMAINES

La Philosophie de l'amour. De l'Antiquité à nos jours

Nom de l'enseignante : **Effrosyni Tsakou**

Contenu :

Le cours consiste en l'étude d'un corpus de textes antiques illustrant le thème de l'amour : il permet de découvrir un large choix d'auteurs et d'œuvres classiques, plus ou moins connus, et de les aborder selon les problématiques et les approches pertinentes.

Compétences visées

Le cours offrira une connaissance des différentes époques de l'histoire grecque et romaine, ainsi que des genres littéraires et des pratiques culturelles de l'Antiquité. Il abordera également les utilisations faites de l'Antiquité par des auteurs modernes à travers la lecture critique d'extraits.

Il fournira aussi les outils permettant d'analyser et de commenter un texte en le plaçant dans un contexte littéraire, culturel et historique plus large, et consolidera la capacité à formuler une problématique et à rédiger un exposé écrit ou oral.

UE 3 PHILOSOPHIE

- Volume horaire (TD de 2h + 1h30 CM par semaine) : 42h

- 6 crédits

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE – CM et TD

Les « Méditations métaphysiques » de Descartes

Nom de l'enseignant : **Pauline Lebrun (CM+TD)**

Objectifs : connaissance et contextualisation de l'auteur et de son œuvre pour le CM ; maîtrise de sa langue, de sa méthode argumentative, et de la technique de l'explication de texte pour les TD.

Contenu : Le cours aborde un texte fondamental de la tradition philosophique classique ; il s'agira de présenter l'auteur et son œuvre afin de s'approprier le mouvement de déploiement de cette philosophie du sujet, et de maîtriser dans leur contexte les concepts que tout étudiant en philosophie doit connaître et savoir manier. Célèbres, plusieurs méritent explication : le doute, le malin génie, le « cogito », le dualisme et la distinction de l'âme et du corps, le critère de l'évidence, les preuves de l'existence de Dieu.

Le TD consiste, à chaque séance, en une lecture suivie, intégrale et commentée de l'ouvrage, par un ou plusieurs étudiants selon le découpage des passages d'abord, puis par l'enseignant.

Compétences visées : culture philosophique, analyse fine d'un texte, réflexion et conceptualisation, argumentation, expression.

Bibliographie : René Descartes, *Méditations métaphysiques*, Paris, GF-Flammarion, édition Beyssade bilingue avec les objections et réponses (et non l'édition Pellegrin également disponible en GF-Flammarion). Il conviendra de se procurer l'ouvrage au plus vite, de le lire dès que possible et de l'apporter à toutes les séances de cours CM et TD.

Une bibliographie secondaire sera donnée au fur et à mesure des séances pour l'approfondissement de certains points qui y auront été abordés.

BCC2 Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne
BCC 2 : Comprendre le fonctionnement d'une langue vivante et d'une langue ancienne (6 crédits)
UE 4 Langues vivantes : Au choix -Anglais -Autre langue
UE 5 Langues anciennes : (au choix, sans toutefois répéter le même cours qu'au Semestre 1) -Latin niveau 1 -Latin niveau 2 -Grec ancien niveau 1 -Grec ancien niveau 2

UE 4 LANGUE VIVANTE
- Volume horaire (TD de 2h par semaine) = 24h - 3 crédits

Au choix :

- Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; ce cours représente la suite du cours du S1.
- Autre langue : voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

Pour les détails, voir au Semestre 1.

UE 5

LANGUE ANCIENNE

- Volume horaire (TD de 2h par semaine) : 24h
- 3 crédits

Au choix :

- Latin niveau 1
- Latin niveau 2
- Grec ancien niveau 1
- Grec ancien niveau 2

Voir les détails au Semestre 1.

BCC3

Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel

BCC 3 : Construire son projet personnel, intellectuel et professionnel (6 crédits)

UE 6 Déploiement des acquis :

- Histoire de l'art
- Linguistique pour non spécialistes

UE 7 Projet de l'étudiant :

- Valorisation des acquis

UE 6

DÉPLOIEMENT DES ACQUIS

- Volume horaire 2h TD + 2h CM par semaine : 48h
- 3 crédits

HISTOIRE DE L'ART

Histoire de l'art du Moyen Âge

Nom de l'enseignante : **Karine Wallon**

Initiation à l'histoire de l'art

Contenu de la formation :

Ce cours est une introduction à l'histoire de l'art. Il entend replacer l'image dans son contexte historique et fournir les outils méthodologiques nécessaires à sa compréhension.

L'initiation à l'art médiéval, en Occident, est essentiellement centrée sur l'art des manuscrits enluminés et l'art monumental (mosaïque, peinture, sculpture).

Cette initiation se prolonge par l'étude de l'art à l'époque moderne. Au début du XVe siècle naît à Florence, la Renaissance italienne, phénomène artistique et culturel qui se diffuse dans toute l'Europe. Ce cours ambitionne de présenter les différents foyers artistiques et ce qui définit la « Renaissance ».

Compétences visées :

- Acquérir des repères historiques et artistiques sur les périodes médiévale et moderne.
- Apprendre à analyser et à contextualiser les images.
- Comprendre l'iconographie spécifique du monde médiéval. Apprendre le vocabulaire propre aux notions étudiées.

Bibliographie : La bibliographie est disponible sur Moodle.

Modalités d'évaluation :

- 2 écrits sur table.
- 1 exposé oral.

- Rattrapage (2e session) : 1 écrit sur table

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE POUR NON-SPÉCIALISTES

Nom de l'enseignante : **Julien Lemaire**

Attention, programme susceptible d'être modifié à la rentrée.

Pré requis : Cours de Linguistique générale pour non spécialistes 1 recommandé

Contenu :

Dans cette deuxième partie du cours de linguistique générale, nous nous intéressons à quelques questions essentielles telles que : de quoi se compose une langue ? Qu'est-ce qu'un mot ? Comment définir une phrase, un énoncé ?

Ce cours est une introduction aux concepts et aux méthodes de la linguistique générale. Nous aborderons les disciplines majeures de la linguistique (phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) ainsi que leur méthodes et outils d'analyse.

Compétences visées :

Connaître les notions clés de la description linguistique.

Identifier les éléments constitutifs du système de la langue afin de comprendre son fonctionnement.

Se familiariser avec les méthodes d'analyse en linguistique.

Bibliographie :

- BAYLON Ch., FABRE P., *Initiation à la linguistique*, Paris : Nathan, 1990
- MOESCHLER J., AUCHLIN A., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris : Colin, 1997

Modalités d'évaluation pour les deux cours

Session 1 : 2 devoirs maison

Session 2 : Complément de devoir maison

UE7 - UEPE

PROJET DE L'ÉTUDIANT

- Volume horaire (2h TD par semaine) : 20h
- 3 crédits

INTRODUCTION AUX MÉTIERS ET POURSUITE DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES

L'UE 7 « Projet de l'étudiant » a pour but de vous inviter à construire votre projet professionnel et de vous informer sur les études qui pourront vous aider à atteindre cet objectif.

Cette UE comporte deux volets :

- 1) un module d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance obligatoire)
- 2) des conférences présentant les disciplines majeures de la formation et leurs débouchés professionnels. Les conférences organisées dans le cadre de cette UE vous permettront notamment de découvrir les principaux débouchés de chacune des disciplines majeures parmi lesquelles vous devrez choisir une spécialité à partir de la 3^e année.

Cette UE 7 est obligatoire et sera évaluée au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de licence. Comme pour tous les TD, l'assiduité est obligatoire.

Evaluation : Rédaction d'un projet professionnel explicitant le cursus envisagé pour y parvenir (4 à 5 pages dactylographiées).

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps est accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2025).

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur·rice·s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). ENT > applications > Nextcloud

TRAVAILLER À DISTANCE ZOOM

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunega.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEStion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CLIL : le Centre de Langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres

disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.

- le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le pôle didactique transversal coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

f Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil_ulille](https://www.instagram.com/clil_ulille)

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales :

- l'équipe DELANG LANSAD Pont-de-Bois - Roubaix-Tourcoing pour tous les DUFL (cf. paragraphe plus bas) et pour la Faculté des Humanités, la Faculté Langues, Cultures & Sociétés (LCS), la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF), l'Institut des Sciences Sociales, antenne Pont de Bois, de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et l'Institut de la Communication et de la Documentation (InfoDoc et InfoCom Roubaix).

Pour les UE d'anglais (sauf LCS), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts, Lettres Modernes, Masters FLE-FRU, InfoCom Roubaix et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues (et l'anglais LCS), ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle. Les cours de DUFL sont ceux des UE de langues vivantes des formations listées ci-dessus et sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous (lundi 8h-10h / 10h-12h / 17h-19h / mercredi 17h-19h / jeudi 17h-19h)

À partir de la L1 S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

- l'équipe DELANG Techniques d'expression et de communication (TEC) qui est amenée à intervenir pour l'ensemble des composantes des campus Pont de Bois et Cité scientifique

Les missions de l'équipe DELANG TEC, transversales à l'ensemble des filières, sont variées au sein de la formation initiale. Les enseignements en TEC contribuent à valoriser la formation des futur.e.s diplômé.e.s de l'Université de Lille afin que toutes et tous puissent s'imposer comme des cadres à fort potentiel. Pour ce faire, les cours dispensés en TEC invitent les étudiant.e.s à produire une analyse réflexive sur le lien entre éthique et innovation ainsi qu'à enrichir leurs références culturelles.

L'équipe DELANG TEC dispense également des cours au sein de l'UE PE TEC. En effet, en plus des savoirs scientifiques et techniques, les futur.e.s diplômé.e.s doivent présenter des capacités communicationnelles et organisationnelles garantissant rigueur, réactivité et efficacité: l'équipe TEC se mobilise pour atteindre cet objectif en développant des pratiques pédagogiques innovantes au profit d'une formation universitaire de plus en plus exigeante.

Contact : chantal.dimanche@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 87 - Campus Cité scientifique- Bâtiment SUP/SUAIO, 1er étage Bureau 107.

- l'équipe DELANG Langues en Formation Continue (anglais, allemand, espagnol, néerlandais / DUFL) qui accueille les stagiaires sur le campus Pont de Bois

Contact : delang.fc@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureaux A1.686 et A1.688

Focus sur le Diplôme universitaire de formation en langues (DUFL)

Vous ne pouvez suivre qu'une seule langue vivante étrangère et auriez souhaité poursuivre dans une autre langue ? Vous avez un projet de mobilité et vous aimeriez vous préparer en découvrant la langue du pays ciblé ? Vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? Le DUFL est fait pour vous !

Le DUFL, Diplôme Universitaire de Formation en Langues vous permet d'obtenir un diplôme d'université à chaque aux niveaux suivants du CECRL à l'issue de 48h de formation :

* A1.1, A1.2, A2 en allemand, arabe, catalan, chinois, danois, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque

Droits d'inscriptions fixés à **60€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements

* B1.1, B1.2, B2 en allemand, arabe, espagnol, italien, portugais

Droits d'inscriptions fixés à **70€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements.

Contact : nadia.gaillet@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.686

Focus sur les langues vivantes étrangères offertes en Enseignement à Distance (EAD)

Vous suivez une formation à distance et vous devez choisir une langue vivante étrangère ?

5 langues vous sont proposées, en niveau débutant ou non débutant :

* niveau débutant en : italien et néerlandais (vous atteindrez un niveau A2 à l'issue de la Licence 3)

* niveau non débutant en : allemand, anglais et espagnol (vous atteindrez un niveau B2 à l'issue de la Licence 3).

Vous disposerez également d'un accès aux ressources numériques et à certains dispositifs linguistiques (tutorats, ateliers...) du Centre de Ressources en Langues (CRL).

Contact : helene.guilluy@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.688

Pôle DEFI : perfectionner son français en tant que langue étrangère

Les étudiants internationaux peuvent suivre une UE de français langue étrangère (FLE) lorsque l'anglais n'est pas imposé.

Les enseignements sont assurés par le pôle DEFI, qui gère et coordonne les enseignements de FLE du CLIL, sur les campus Cité scientifique et Pont de Bois.

Sur le Campus Pont de Bois :

** En Licence, les enseignements sont assurés en présentiel, sur des créneaux proposés en fonction du niveau de l'étudiant. Un test linguistique est organisé en début de semestre.*

Contact : vanessa.obin@univ-lille.fr - defi@univ-lille.fr

** En Master, il s'agit d'un dispositif d'autoformation guidée : les séances en autonomie et en regroupement sont organisées en alternance. Un premier regroupement obligatoire est organisé en début de semestre afin de présenter les modalités du dispositif.*

Contact : martine.eisenbeis@univ-lille.fr

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Voici l'ensemble des certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane - contact :
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur – contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais – contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand – contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois – contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr
- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : certifications@univ-lille.fr

Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe

- qui s'adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : <https://www.certification-cles.fr> -

Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL c'est-à-dire sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :

- **permanences hebdomadaires** : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale** : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite** : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative.

Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.

- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.

Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (<https://calao.univ-lille.fr>).

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/>

Contact : laurence.desjonqueres@univ-lille.fr

La Maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "*Comment faire un signalement*"

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique *Permanences Maison de la Médiation*

Autres ressources utiles : soutien aux étudiants

La première année d'université peut être déroutante et déstabilisante. L'équipe de la Licence Humanités est là pour vous aider, et n'hésitez pas à contacter les responsables. Il existe aussi des services plus spécialisés, en plus de la maison de la médiation :

Centre de santé des étudiants de l'Université de Lille :

03 62 26 93 00

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30 à 17h

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/prendre-soin-de-sa-sante/centre-de-sante-etudiant>

BAPU Lille (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)

Consultations 100% prises en charge par la SS et les mutuelles, pas d'avance de frais.

Réservé aux étudiants. 153 Boulevard de la Liberté, 59000 Lille, M° République

La permanence d'accueil est ouverte uniquement sur rendez-vous :

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00.

Le mardi de 9h00 – 12h30 et 15h00 -17h00.

Téléphone : **03 20 54 85 26**

Email : bapulille@gmail.com

Assistance sociale :

<https://www.crous-lille.fr/action-sociale/accompagnement-social/rencontrer-assistante-sociale/>

Soutien aux étudiant.e.s en exil

<https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/des-ouvertures-aux-etudiants-en-exil>

Aide financière, soutien, aide psychologique

<https://intranet.univ-lille.fr/etu/aides-et-accompagnement/>

SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation)

Il se situe dans la Maison de l'étudiant.

www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

Ouvert : Lundi, mardi : 13h30-17h / Mercredi, jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h:/ Vendredi : 9h-12h30.

Autres Numéros et liens utiles

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BATIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i></p> <p>Relais scolarité Pont-de-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr <p>Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/</p> <p>Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr 	<p>Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr <p>Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) <p>Pôle transversalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr <p>Pépité (entrepreneuriat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.95/97 • https://pepite-nord.pepitzzy.fr/fr <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr

BATIMENT B	SANTÉ
<p>Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr <ul style="list-style-type: none"> 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr </p>	<p>Centre de santé de l'étudiant <ul style="list-style-type: none"> 03 62 26 93 00 </p>
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (ENTRÉE FACE PARKING KINO)
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS <ul style="list-style-type: none"> 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales </p>	<p>Formation continue et alternance <ul style="list-style-type: none"> 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formationpro.univ-lille.fr </p>
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque universitaire centrale <ul style="list-style-type: none"> 03.20.41.70.00 https://bushs.univ-lille.fr/ </p>	<p>Service culture <ul style="list-style-type: none"> culture.univ-lille.fr </p>
COMPLEXE SPORTIF	
<p>SUAPS (sports) <ul style="list-style-type: none"> 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr </p>	

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/lettres-modernes